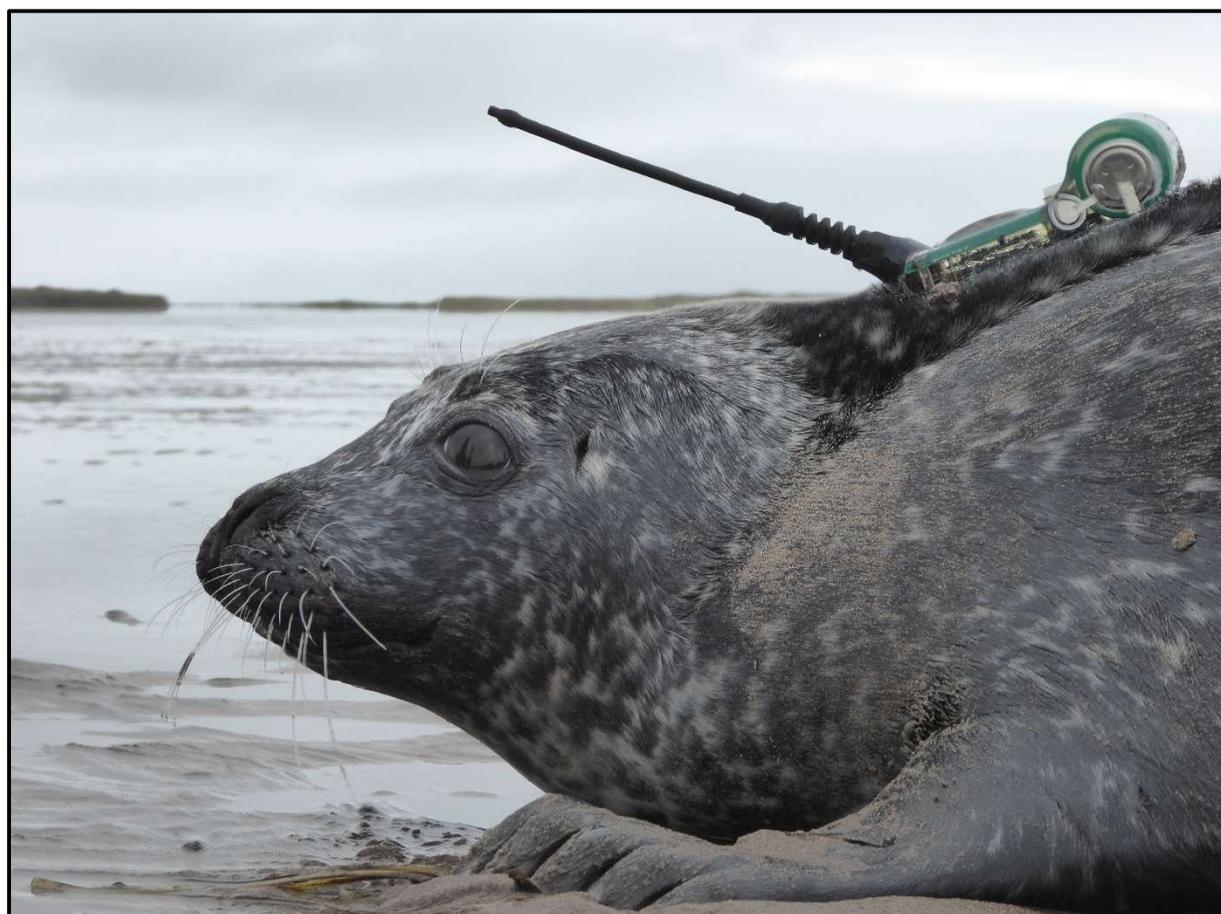


Suivis Argos de phoques veaux-marins et phoques gris à Saint-Pierre et Miquelon (2)



Rapport de captures – Septembre 2020



Suivis Argos de phoques veaux-marins et phoques gris à Saint-Pierre et Miquelon Rapport de captures, septembre 2020

Cécile VINCENT (CEBC, CNRS/La Rochelle Université)

Ce rapport fait suite à la capture de 5 phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) et 2 phoques gris (*Halichoerus grypus*) à Saint-Pierre et Miquelon entre le 11 et le 15 septembre 2020 pour la pose de balises télémétriques (Argos), sur autorisation des ministères de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture et de l'alimentation, délivrée à Cécile Vincent le 03/09/2020 (valable jusqu'au 30/11/2022).

Ce projet de suivi télémétrique de phoques veaux-marins est réalisé dans le cadre du projet COPEMAM, co-financé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et la Direction du Territoire, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM) de Saint-Pierre et Miquelon. Ce projet vise à « Mieux comprendre les conflits entre pêches et mammifères marins dans l'archipel de Saint Pierre et Miquelon ».

Les personnes suivantes ont participé aux opérations de captures des phoques dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon entre le 11 et le 15 septembre 2020 inclus (par ordre alphabétique) :

- Jérôme Anger
- Stéphanie Bialoux (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Gianni Boissel (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Eve Briand
- David Cormier (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Anaïs Demagny (OFB Saint-Pierre et Miquelon)
- Stéphane Dixneuf (OFB, PNM Iroise)
- Benjamin Guichard (OFB Brest)
- Daniel Koelsch (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Laurent Malthieux (OFB Saint-Pierre et Miquelon)
- Logan Michel (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Gaétan Renoux (OFB Saint-Pierre et Miquelon)
- Mylène Tesson (Université de Brest)
- Frank Urtizbera (DTAM Saint-Pierre et Miquelon)
- Cécile Vincent (CEBC, CNRS/La Rochelle Université)

Les opérations se sont déroulées dans la lagune du Grand Barachois (Miquelon), au nord de Langlade et sur l'île aux Pigeons (à l'est de Saint-Pierre). Les phoques ont été capturés dans l'eau (Figure 1), grâce à des filets conçus spécialement pour la capture de cette espèce (tailles de maille et mèche adaptées). Ces filets ont été déployés à proximité immédiate des reposoirs utilisés par les phoques à marée basse, ou dans leur zone de repos ou chasse dans l'eau (Grand Barachois).



Figure 1 : Capture d'une femelle phoque gris dans le Grand Barachois, à partir des embarcations et des filets déployés dans l'eau. Photo J. Anger.

Une fois les animaux capturés, ils ont été transportés à sec sur la grève la plus proche de façon à ce que l'opération de tranquillisation et de pose de la balise se déroule à sec, hors de portée de la marée montante pour toute la durée de l'opération (Figure 2).



Figure 2 : Transport d'un phoque à sec pour l'immobilisation chimique, le collage de la balise et les prélèvements biologiques. Photo J. Anger.



Figure 3 : Anesthésie puis prélèvement sanguin réalisé sur le phoque, pendant que le poil est séché à l’arrière de la tête en prévision du collage de la balise. Photo L. Malthieux (OFB).

Une fois pesés, les phoques ont été tranquilisés par injection intraveineuse de Zoletil 100 (Virbac France, 100 mg/ml), puis une injection intramusculaire d’antalgique (Metacam). Les yeux de l’animal ont été protégés par un linge pendant la suite des opérations. Le poil à l’arrière de la tête a ensuite été séché et dégraissé de façon à coller la balise grâce à une colle époxy à prise rapide. Des prélèvements biologiques (sang, poils, lard et vibrisses) ont également été effectués pour étudier divers traceurs écologiques et génétiques, et une bague numérotée de couleur blanche à l’adresse de l’Université de La Rochelle a été insérée dans la palmure arrière des phoques pour identification ultérieure (sauf dans deux cas où l’état de vigilance de l’animal n’a pas permis cette pose de bague extérieure). Les balises collées sur le poil (Figure 4) sont des balises Argos de type « *Satellite Relay Data Logger* » (SRDL) développées par le *Sea Mammal Research Unit* (Ecosse)¹.

Les caractéristiques des 7 phoques capturés puis équipés de balises Argos pendant ces opérations sont listées dans le Tableau 1. A ces 7 individus s’ajoute un jeune phoque veau-marin capturé sur son reposoir de l’île aux Pigeons, mais immédiatement relâché car il pesait 35 kg (soit moins de 40 kg, masse corporelle minimale pour l’autorisation de capture).

¹ <http://www.smru.st-andrews.ac.uk/Instrumentation/SRDL/>



Figure 4 : Balises Argos collées à l'arrière de la tête d'un phoque gris (à gauche) ou d'un phoque veau-marin (à droite). La balise est collée suffisamment haut pour que l'antenne soit hors de l'eau lorsque le phoque remonte respirer à la surface après une plongée (cf. transmission satellitaire hors de l'eau uniquement), mais suffisamment à l'arrière du crâne pour ne pas gêner l'animal. Photos C. Vincent (CEBC).

Tableau 1 : Caractéristique des 7 phoques capturés puis équipés de balises Argos. Pv = *Phoca vitulina* (phoques veaux-marins), Hg = *Halichoerus grypus* (phoques gris).

Date capture	Espèce	Sexe	Numéro phoque	Lieu de capture	Masse corporelle (kg)	Longueur corporelle (cm)	Périmètre thoracique (cm)	Bague	Numéro de balise Argos (SMRU)	Remarques	Prélèvements biologiques
11/09/2020	Hg	F	Q01	Grand Barachois	129	175	-	37 - 25 blanc	pv73-133-19	Œil gauche borgne.	poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)
12/09/2020	Hg	F	Q02	Grand Barachois	143	170	-	26 blanc	pv73-134-19	Prise de sang difficile	poils, sang (1 tube incomplet), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)
13/09/2020	Pv	M	P06	Nord Langlade	65	128	98	27 blanc	pv73-132-19		poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)
13/09/2020	Pv	F	P07	Nord Langlade	63.5	138	100	28 blanc	pv73-130-19	Légère pelade à la tête	poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie, coupée en deux) et vibrisses (2)
13/09/2020	Pv	F	P08	Nord Langlade	57	128	91	-	pv73-126-19	Ni bague ni photo	poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)
13/09/2020	Pv	M	P09	Nord Langlade	78	150	108	29 blanc	pv73-125-19		poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)
15/09/2020	Pv	M	P10	Ile aux Pigeons	71	160	112	30 blanc	pv73-136-19		poils, sang (3 tubes), lard (1 biopsie) et vibrisses (2)

Les balises GPS/GSM sont collées sur le poil du phoque et peuvent théoriquement tenir jusqu'à la mue annuelle des phoques, qui a lieu a priori en juillet-août chez les phoques veaux-marins et en mars-avril chez les phoques gris de l'Ouest Atlantique. Lorsqu'elles tombent, les balises se retrouvent généralement au fond de l'eau où les signaux ne peuvent être transmis et les balises sont alors perdues. Dans certains cas, les phoques perdent leur balise à terre (sur leur reposoir de mue) et, si la balise émet toujours et qu'elle n'est pas emportée par les courants à marée haute, elle peut être localisée puis récupérée pour servir lors d'un nouveau suivi télémétrique individuel.

La durée maximale de suivi à partir des balises posées ce mois-ci est d'environ 5 à 8 mois maximum.

Remerciements

Cette opération et le programme COPEMAM ont été rendus possible grâce à la participation de la DTAM de Saint-Pierre et Miquelon, l'OFB, la Fédération de chasse, les Universités de La Rochelle, Miami (USA) et Dalhousie (Canada). Outre les participants aux captures cités plus hauts, nous remercions également Carole Coquio et Francis Louis (DTAM Saint-Pierre et Miquelon), Marion Olagnon et Bruno Letournel (OFB) pour avoir permis l'organisation de ces opérations et la participation de leurs agents. Ce projet est financé par l'OFB et la DTAM de Saint-Pierre et Miquelon.

Contacts :

Dr Cécile Vincent

Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC, UMR 7372, CNRS/La Rochelle Université)

5 allée de l'océan, 17 000 La Rochelle

cvincent@univ-lr.fr, tel : +33 (0)5-46-50-76-57

Mme Carole Coquio

Adjointe au service Agriculture Alimentation eau et Biodiversité

Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM)

carole.coquio@equipement-agriculture.gouv.fr, tel: 0508-41-09-78